

A quoi sert un évêque ?

Série ThéoDom : « Les rouages de L'Église »
série no.21, automne 2022
monseigneur Antoine Hérouard, archevêque du diocèse de Dijon

Je pense que ce qui est très important pour un évêque c'est d'abord d'être à l'écoute et de pouvoir manifester, réaliser la communion à l'intérieur de l'église particulière qui lui est confiée. L'évêque doit être un homme de communion.

Je m'appelle Antoine Hérouard je suis l'archevêque de Dijon en Bourgogne.

Le diocèse, un peuple et un évêque

Le diocèse constitue ce qu'on peut appeler une église particulière. Cette église particulière, sur une portion de territoire, est vraiment une part de l'Église du Christ, qui porte toutes ces caractéristiques. Une église particulière c'est ce qu'on appelle un diocèse, une portion du territoire sur laquelle, l'Église, qui est à Dijon, pour ce qui me concerne, regroupe autour de son évêque, les prêtres, les diacres, les consacrés, les laïcs en mission ecclésiale et tous les fidèles baptisés qui essaient de vivre leur vie chrétienne au sein de cette Église qui est à Dijon. Elle regroupe différentes villes et aussi différentes réalités humaines, puisque vous avez des paroisses urbaines et puis des paroisses qui sont à la campagne.

A quoi sert un évêque ?

Il est d'abord celui qui doit être un facteur de communion. Il doit permettre à tous ceux qui vivent et cherchent à vivre leur foi au sein du diocèse, non simplement dans leurs propres idées ou leur propre sensibilité, mais à vivre ensemble en frères et sœurs avec des gens très différents, avec des paroisses qui sont différentes, avec des mouvements, avec les aumôneries, les aumôneries scolaires, les aumôneries d'hôpitaux, les aumôneries de prisons... Tout cet ensemble-là est rassemblé dans le diocèse et est sous la responsabilité de l'évêque.

Et puis l'autre aspect que je soulignerai aussi volontiers, c'est que l'évêque, il est aussi chargé de donner un élan, un encouragement à chacun. Le mot évêque vient de l'évêque, traduit parfois un peu littéralement en disant que c'est le surveillant. Ce n'est pas le surveillant qui va donner les bons et les mauvais points, mais c'est plutôt celui qui va encourager.

La mission de l'évêque c'est d'encourager chacun à avancer sur son chemin dans sa responsabilité, pour que l'Évangile soit annoncé et qu'il soit vécu.

A l'origine des évêques : le Christ et les apôtres

L'Église est fondée par le Christ, et le Christ confie à Pierre et aux autres Apôtres la responsabilité d'être ses témoins. Elle est témoin de l'Évangile en particulier lorsqu'il ne sera plus physiquement présent au milieu de ses disciples. Et donc à partir de la Pentecôte les apôtres vont aller annoncer l'Évangile dans l'ensemble de la terre connue d'alors et fonder des églises, et instituer ainsi des églises particulières. Les évêques sont les lointains successeurs des Apôtres dans ce que l'on appelle la succession apostolique, c'est à dire que leur responsabilité se situe par rapport à cette mission, qui a été confiée par le Christ à ses Apôtres.

Pourquoi y a-t-il une hiérarchie dans l'Église ?

Dans le peuple de Dieu, tous les baptisés sont prêtres, prophètes et rois, et parmi eux certains sont choisis pour exercer ce sacerdoce d'une manière plus particulière dans le sacerdoce ministériel.

L'évêque travaille en équipe

Il est important de voir que l'évêque n'est pas tout seul. Au contraire l'évêque est entouré par beaucoup de collaborateurs et beaucoup de conseils.

Il a un ou quelquefois plusieurs vicaires généraux, qui sont des prêtres qui secondent l'évêque et portent avec lui un certain nombre de responsabilités, dans la gestion, le fonctionnement du diocèse, même si bien sûr c'est l'évêque qui tranche lorsqu'il y a des décisions à prendre.

Et puis ensuite l'évêque a un conseil épiscopal, dans lequel figurent des prêtres mais en général aussi d'autres, des diacres, des laïcs, hommes ou femmes. Il fait réfléchir ensemble aux enjeux de la vie du diocèse, aux difficultés qui peuvent se présenter, aux questions de personnes etc...

Dans les autres conseils qui sont prévus par le droit de l'Église, il y a le conseil presbytéral, qui rassemble les prêtres et qui à la fois va traiter des questions qui concernent la vie et le ministère des prêtres : la vie concrète des prêtres. Il va aussi porter les grandes questions pastorales, les grands enjeux qu'on voudrait voir se développer dans la vie du diocèse : comment progresser dans l'annonce de

l'Évangile, dans le témoignage de la Foi, à travers quelles initiatives, à travers quels projets. Ce sont des sujets qui sont débattus au sein du conseil presbytéral.

De même il y a un conseil diocésain de pastorale. De la même manière que dans les paroisses il y a en général un conseil pastoral ou une équipe d'animation pastorale, eh bien au niveau du diocèse il y a un conseil diocésain de pastorale. Il va rassembler les principaux acteurs de la vie pastorale du diocèse : prêtres, laïcs, religieux, tous ceux qui sont engagés dans la vie de l'église diocésaine de l'église particulière. Et là ce sont des grandes thématiques qui sont discutées et qui vont ensuite pouvoir se traduire dans des orientations plus concrètes que l'évêque pourra prendre.

Il a des collaborateurs qui ensuite ont des responsabilités précises dans tel ou tel domaine : l'économe diocésain pour la vie matérielle, le chancelier pour les aspects juridiques, l'official pour les aspects judiciaires etc...

La curie diocésaine c'est l'ensemble des collaborateurs de l'évêque qui porte la gestion et le fonctionnement du diocèse pour le bien de tous.

L'ordination épiscopale

Lorsqu'un prêtre est choisi comme évêque, il va recevoir une ordination. L'épiscopat est de nature sacramentelle et constitue le troisième degré du sacrement de l'ordre : le diaconat, le presbytérat et l'épiscopat.

Pour être ordonné évêque, il faut que plusieurs évêques se rassemblent. Un est chargé d'être le principal consécrateur, avec deux autres. Donc ils sont trois, pour manifester qu'on n'est pas évêque dans son coin mais qu'on rentre dans ce collège épiscopal qui est la communion des évêques avec l'évêque de Rome.

Et au cours de la célébration, on va retrouver les signes de l'ordination à travers l'imposition des mains et la prière consécratoire principalement, puis ensuite l'onction avec le Saint Chrême et la remise des insignes : l'anneau, la crosse et la mitre.

Comment devient-on évêque ?

Il n'y a pas de candidature : on est nommé par le Pape. Evidemment, le pape ne connaît pas tous les prêtres du monde.

Donc on demande régulièrement aux évêques de proposer des noms de prêtres dont ils peuvent penser qu'ils auraient les capacités, les aptitudes pour devenir évêques.

Et ensuite celui qui joue un rôle très important dans ce processus, c'est le nonce apostolique, qui est le représentant du pape en France, à la fois d'un point de vue civil vis-à-vis du gouvernement, et puis d'un point de vue ecclésial vis-à-vis des diocèses et vis-à-vis des évêques en France. Et lorsqu'on a besoin de nommer un nouvel évêque dans un diocèse, le nonce fait d'abord une enquête pour bien comprendre la réalité ecclésiale et puis peut-être humaine tout simplement du diocèse. A partir de là, il essaie de définir quel profil on peut rechercher pour pouvoir nommer cet évêque. Et en fonction des candidats sur lesquels il a déjà aussi fait sa propre enquête, il va proposer à Rome, ce qu'on appelle une terna, c'est à dire trois noms, de prêtres ou d'évêques, si ce sont des gens qui sont déjà évêques, dont il pense qu'ils seraient aptes pour remplir cette fonction dans le diocèse concerné.

Et puis ensuite à Rome c'est le dicastère des évêques qui va discuter de cela et qui va proposer au pape la nomination d'un de ses noms, ou peut-être dire qu'aucun ne semble correspondre à ceux qui sont recherchés.

Voilà le processus. C'est vrai que c'est un processus qui peut paraître un peu secret, par nature. Mais il n'est pas arbitraire. Il doit se baser sur les témoignages qui sont demandés vis-à-vis des personnes concernées et puis vis-à-vis des attentes qui sont celles manifestées dans le diocèse.

Donc une fois que le pape a pris sa décision le nonce en est informé, et il va demander à celui qui a été désigné s'il accepte cette nomination et en fonction de cela elle sera ensuite rendue publique.

Les évêques en réseaux

Les évêques ont d'abord principalement la responsabilité dans leur diocèse mais comme membres de la conférence épiscopale ils ont aussi différentes responsabilités qui peuvent leur être confiées : soit des responsabilités internes dans le fonctionnement de la conférence épiscopale, soit en faisant partie de différentes commissions, conseils qui vont toucher tel ou tel aspect de la vie pastorale : la liturgie, la catéchèse, la pastorale des jeunes, les relations avec les autres religions, l'œcuménisme, tout ce qui fait la vie de l'Église.

Et puis il peuvent être aussi (et c'est mon cas) représentant auprès d'autres instances. Et dans ce cadre-là, je suis le représentant des évêques de France à la

COMECE. C'est la commission des évêques de l'Union Européenne, qui rassemble un évêque par conférence épiscopale de pays membres de l'Union Européenne. Elle a son siège à Bruxelles et elle accompagne la vie et les projets de l'Union Européenne. C'est sur des aspects plus politiques plus économiques sociaux qu' on va discuter.